

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 71 (1920)  
**Heft:** 10

**Artikel:** À propos de la manne de Briançon  
**Autor:** Badoux, H.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-785828>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

de fortes raisons de l'admettre. Mais, faute de données suffisantes, nous n'avons pu l'établir.<sup>1</sup>

(Extrait et résumé d'un article paru à „Natur und Technik“, Zurich, n° 8, 1919.)

### A propos de la manne de Briançon.

La comparaison que fait, à l'article précédent, M. le professeur Keller entre la manne des mélèzes du Valais et celle dite de Briançon nous a engagé à examiner ce que disent de cette dernière substance les auteurs qui l'ont mentionnée. Cette recherche est vraiment bien instructive.

Le botaniste français *Villars* en a donné, en 1789 déjà, l'excel- lente description qui suit:<sup>2</sup>

„Il naît sur le mélèze deux productions singulières qu'on ne connaît pas encore assez. A l'égard de la manne, il est bien étonnant qu'un arbre résineux dont toutes les parties sont amères, la sève des rameaux les plus tendres, l'eau même qui a passé une seule fois sur les feuilles, il est étonnant, dis-je, qu'il produise une matière blanche concrète, sucrée et douce comme le miel le plus frais. Cette manne est rare à trouver, on ne la rencontre même que par gouttes, et je ne doute nullement que la plupart de ce qu'on nous a débité de ces usages ne soit très suspect, car il serait difficile d'en ramasser une livre. J'ai demandé sur les lieux si l'on avait jamais appris que quelqu'un en eût fait ramasser pour en vendre, et l'on m'a confirmé mes conjectures, disant qu'on avait de la peine à en cueillir une livre de temps à autre pour satisfaire la curiosité des savants qui la demandaient. On la trouve par gouttes blanches plus ou moins dures, adhérentes aux feuilles, et très rarement aux petits boutons qui leur servent d'appui: c'est, à ce que je crois, des bourgeons que transude cette liqueur melleuse qui devient concrète par le contact de l'air et surtout par la chaleur du soleil. Nous avons fait quelques recherches avec M. Guettard pour tâcher d'éclaircir nos doutes à ce sujet; mais nous n'avons pu nous satisfaire, quoique nous l'ayons souvent rencontrée. D'ailleurs on nous a dit que la saison de 1775 était moins fertile en manne que bien d'autres: nous en avons trouvé au soleil levant qui était presque coulante; d'autres gouttes étaient tombées à terre, et on pouvait les ramasser sur le gazon parfaitement semblables à celles qui étaient restées sur l'arbre. Enfin nous n'avons pas été assez heureux pour trouver la nature sur le

<sup>1</sup> Les pucerons végétaux qu'hébergent nos essences forestières semblent être exceptionnellement nombreux cette année. On les observe sur le sapin, sur le pin Weymouth et l'épicéa. Ce sont surtout *Dreyfusia nusslini* et *piceae*, puis *Chermes abietis*. Les premiers ont pris une extension inquiétante dans quelques forêts, ainsi dans celles autour de Zofingue. Nous nous proposons de traiter prochainement la question ici avec plus de détail. *La rédaction.*

<sup>2</sup> *M. Villars. Histoire des plantes du Dauphiné. Tome III. 1789. p. 803.*

fait et voir sortir la manne de ses couloirs. Il serait à souhaiter qu'une personne intelligente suivît cette matière pour en donner l'histoire détaillée que nous ne connaissons pas.

Les Russes ont encore trouvé sur le mélèze une gomme soluble à l'eau; c'est sur les vieux ceps où nous trouvons l'agaric, mais nous n'avons pas rencontré cette gomme dans notre pays."

L'illustre *Duhamel du Monceau*<sup>1</sup> avait, 30 ans auparavant, donné sur la provenance de la manne de Briançon une explication qui peut être regardée comme l'origine de celle admise, en termes un peu différents, par divers auteurs jusqu'à nos jours. Il écrivait: „La manne de Briançon que fournissent les mélèzes peut être regardée comme un produit de la „transpiration sensible“, par quoi il entendait „l'évacuation par les pores, d'une matière trop grossière ou trop abondante pour se pouvoir dissiper sur le champ.“

C'est au fond la même idée qu'exprime *E.-A. Carrière*, en 1867, quand il écrit:<sup>2</sup> „Dans certains cas les feuilles du mélèze transsudent une sorte de résine qu'on nomme manne de Briançon et qui, dit-on, est mangée par certaines peuplades russes.“ Cet auteur n'a apporté aucun élément nouveau au débat, mais il a réussi à créer une confusion entre deux ordres de renseignements que quatre-vingts ans auparavant Villars avait parfaitement su distinguer.

Nous en arrivons à la Flore forestière de *Mathieu*.<sup>3</sup> On lit, à la 4<sup>e</sup> édition, revue par *P. Fliche*: „Les feuilles du mélèze excrètent une substance résineuse particulière, qui se solidifie sous forme de petits grains blanchâtres et que la médecine utilise, comme purgatif, sous le nom de *Manne de Briançon*.“

Cette dernière phrase est reproduite, presque textuellement, par *P. Mouillefert*, dans un récent traité.<sup>4</sup>

Il en est de même dans l'ouvrage français le plus récent sur la botanique forestière, soit celui de *M. Luc. Chancerel*.<sup>5</sup> On y peut lire cette phrase: „Les feuilles excrètent, sous forme de petits granules blancs, une substance résineuse purgative appelée „manne de Briançon“.

Parmi les auteurs de langue allemande, *O. von Kirchner*, qui a consulté sur la question un ouvrage de pharmacie paru à Berlin en 1882-84, écrit ceci sur l'énigmatique produit du mélèze:<sup>6</sup> „Les jeunes mélèzes, ou aussi les jeunes rameaux de vieux mélèzes, sécrètent, pendant les étés chauds, la manne de Briançon; le phénomène est apparemment rare et n'est connu que dans le Département des Hautes-

<sup>1</sup> *M. Duhamel du Monceau*. La physique des arbres. 1758. 1<sup>re</sup> partie, p. 150

<sup>2</sup> *E.-A. Carrière*. Traité général des conifères. 1<sup>re</sup> partie. 1867, p. 363.

<sup>3</sup> *A. Mathieu*. Flore forestière, 4<sup>e</sup> édition, 1897, p. 562.

<sup>4</sup> *P. Mouillefert*. Principales essences forestières, 1903, p. 354.

<sup>5</sup> *Luc. Chancerel*. Flore forestière du globe, 1920, p. 51.

<sup>6</sup> *Kirchner, Loew & Schröter*. Lebensgeschichte der Blütenpflanzen Mittel-europas. Band 1. 1908, p. 169.

Alpes. Cette substance est composée essentiellement de *melezitose*, soit un corps se rattachant au groupe de la glycose ( $C_{12} H_{22} O_{11} + H_2O$ )."

Les extraits ci-dessus nous donnent à croire que l'énigmatique manne de Briançon, au sujet de laquelle tant de savants traités continuent à reproduire les mêmes erreurs d'observation, n'est autre que la substance décrite par M. le professeur C. Keller. Elle serait ainsi d'origine animale et non végétale, comme on l'a admis jusqu'ici.

Il suffirait, pour en avoir la certitude, qu'un forestier ou un naturaliste du Briançonnais voulût bien, pendant un été très chaud, observer attentivement la formation de ce curieux produit qui, trop longtemps, a mis en défaut la sagacité de nombreux savants. Nous renouvelons donc le désir exprimé à ce sujet par le botaniste français M. Villars voilà bientôt un siècle et demi.

H. Badoux.

---

## Considérations sur l'aménagement des forêts en Suisse.

Réplique à M. le Dr Flury.

(Fin.)

Par le fait même du choix, heureux ou malheureux, d'une révolution (et qui connaît la pratique de l'aménagement sait aussi comment on arrête en gros ce choix) la forêt se masse en peuplements correspondants aux classes d'âge et les opérations du traitement se déroulent toujours semblables à elles-mêmes dans chaque compartiment; elles sont motivées non par la raison culturale prenant en considération les besoins vitaux du peuplement, ni par la volonté de la recherche du plus grand effet utile, c'est-à-dire de la meilleure mise en valeur des ressources naturelles, mais par l'appartenance du peuplement à telle ou telle classe d'âge. Il n'y a sans doute parmi les entreprises de production que l'entreprise forestière qui confond l'effet utile obtenu avec le temps employé. La formule de Heyer est faite pour entretenir cette confusion.

Les précautions qu'elle semble prendre ne sont pas une garantie pour la forêt. Je pourrais citer tel cas où, parce que l'aménagiste avait cru pouvoir mettre  $NV < WV$ , on a largement réalisé, et malgré un contrôle pédant des exploitations, on a, en une période de 20 ans, partiellement ruiné la forêt qu'il faut maintenant reconstituer. Il y a aussi tel cas où c'est le contraire qui a eu lieu, et où l'on a injustement réduit la jouissance du propriétaire ou de l'usufruitier en même temps que lui à l'accroissement pour avoir simplement fait  $NV > WV$  dans une mesure excessive.

La preuve de la justesse de la formule sous le rapport des prévisions d'exploitation ne peut d'ailleurs jamais être donnée; elle ne pourrait l'être qu'à l'échéance de  $a$  ou de  $u$  et dans le cas où  $WV = NV$ ; il faudrait avoir  $E \times a$ , resp.  $\times u = N$ , resp.  $\times u$  ( $N$  étant l'exploitation, *Nutzung*); or, il arrive constamment dans la pratique que